

ECOLE JULES RENARD
8, RUE JEAN ROYER
54710 FLEVILLE-DEVANT-NANCY

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
du 31 janvier 2023

Enseignantes :

Mme Duhaut et Mme Maire

Parents titulaires :

Mme Bissler, Mme Tognola et M. Petit.

Mairie : Mme Pecorari et M. Boulanger

Excusés :

Mme Doan (IEN), Mmes Cardona, Deshayes et Renier (enseignantes), Mmes Barcik, Kriegel et Collinet (parents d'élèves).

La séance débute à 17h45.

ORDRE DU JOUR

1. EVOLUTION DU PROJET D'ECOLE
2. VIE DE L'ECOLE
3. CLASSE DECOUVERTE
4. POINT BUDGET
 - Bilan coopérative scolaire
 - Bilan finances USEP
 - Bilan finances mairie
5. TRAVAUX - FINANCEMENT MAIRIE
6. PAROLE AUX ELUS
7. QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

1- EVOLUTION DU PROJET D'ECOLE

Notre projet d'école, débuté en 2019, se poursuit jusqu'en 2023 et nous en rédigerons un nouveau l'année prochaine. Les thématiques présentées lors des précédents conseils sont pour la plupart, toujours d'actualité mais nous allons développer ici quelques nouvelles actions que nous mettons en place cette année pour répondre aux objectifs fixés nationalement.

Axe 1 : Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins particuliers de chacun

Pour améliorer les compétences de nos élèves, nous allons les sensibiliser à une culture musicale classique en participant au dispositif Projet Concert / Opéra de Lorraine pour toutes les classes.

Ce projet vise plusieurs objectifs :

- acquérir un vocabulaire juste et précis pour désigner des sensations, émotions,
- développer un goût pour les sonorités, écoute musicale : Apprendre à percevoir, saisir les caractéristiques de la musique lyrique, ce qui impose une écoute attentive (couleur, tessiture, respiration, phrasés).

Les élèves de CP/CE1 ont également été sensibilisés à l'art poétique et à la préservation de l'environnement. Ils ont rencontré une autrice de poème célèbre : Corinne Albaut et ils ont créé avec elle un poème sur le thème de la protection de la nature.

Axe 2 : Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements

Les effectifs de nos élèves nous amènent à avoir plusieurs cours doubles dans l'école. Nous organisons des sorties qui favorisent la cohésion de groupe et les échanges entre classes de même niveau. C'est ainsi que cette année, toute l'école participera à une sortie scolaire avec 2 nuitées dans un centre de proximité aux Arrentès de Corcieux dans les Vosges.

Les objectifs sont multiples :

- Donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel et culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail,
- favoriser le décloisonnement des enseignements, en créant une unité thématique mais aussi en mobilisant des savoirs et des savoir-faire constitutifs de disciplines différentes pour comprendre une situation complexe et nouvelle,
- favoriser l'apprentissage de la vie collective et instaurer des relations, entre adultes et enfants, différentes de celles de la classe,
- sensibiliser aux relations qui lient l'homme au milieu et aux problèmes de protection et de préservation de la nature.
- Apprendre à maîtriser ses émotions, à se repérer dans l'espace, à appréhender raisonnablement le risque ou à s'accepter avec ses propres limites.
- Développer l'autonomie, l'esprit d'initiative, la responsabilité, le respect de l'autre, de son travail, de l'environnement et du patrimoine.
- Développer la communication orale : questionner, s'exprimer et écouter.

Axe 3 : Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite

Pratiquer une activité physique régulière contribue au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre. Quelques étudiants en médecine vont prochainement intervenir dans nos classes pour aborder le sujet de l'accès au bien-être grâce à l'activité sportive.

Alors que le tri des déchets est désormais bien intégré dans la plupart des familles, notre école ne disposait pas encore en 2022 de différentes poubelles dans les classes et dans la cour pour pouvoir trier les déchets. C'est pourquoi, nous avons mis en place un système de tri des déchets et de recyclage dans les classes et dans la cour. De plus, nous avons invité des intervenants de la Métropole du Grand Nancy (maison de la propreté) et des acteurs locaux comme l'association FLEUR ou le jardin botanique du Montet pour travailler sur le recyclage, le tri des déchets, les plantes du potager, les plantes du quotidien.

2- VIE DE L'ECOLE :

Plusieurs temps forts ont eu lieu depuis notre dernier conseil d'école :

- Mme Anne-Marie Matlosz, infirmière scolaire de secteur, est venue pour faire un bilan médical individuel auprès des CE2.
- Les CP/CE1 et les CM1/CM2 ont terminé leur cycle de natation avec à la clé pour plusieurs d'entre eux le passage de ASNS (Attestation du Savoir Nager en Sécurité).
- Dans le cadre d'un projet de rencontre intergénérationnelle, une intervenante bénévole a mené des ateliers couture avec les CM1/CM2.
- Les CE2/CM1 et CM1/CM2 ont assisté à un concert commenté de l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy à la Salle Poirel le 2 décembre.
- Les CE2-CM1 et les CM1-CM2 ont participé à un cycle football de 5 séances avec Pierric Gach, animateur du district de Meurthe-et-Moselle de Football, en novembre et décembre.
- Mardi 13 décembre au soir, le marché d'hiver organisé par les élèves des 4 classes s'est tenu dans la salle Jules Renard. Les enfants étaient ravis de pouvoir présenter leurs productions artistiques à leur famille et

nous remercions les parents qui sont venus nombreux ce jour. Grâce aux dons des parents (boissons, gâteaux et gourmandises) et à la présence de quelques parents bénévoles, cette manifestation a permis de récolter 214€ au bénéfice de la coopérative scolaire de l'école. Cet argent servira à financer une partie du séjour en classe découverte.

- Les CP ont passé la deuxième session des évaluations nationales du 16 au 27 janvier.
- **Point Sécurité :**
Actuellement, l'ensemble du territoire est maintenu au niveau VIGIPIRATE « SECURITE RENFORCEE – RISQUE ATTENTAT ».
- Lundi 12 décembre, un exercice de confinement pour intrusion a été réalisé de manière conjointe entre l'école élémentaire et maternelle, sous la supervision de M. Jacquot, policier municipal. Tout s'est bien déroulé.
- Nous réaliserons prochainement de nouveaux exercices d'entraînement au confinement ou à l'évacuation pour risque d'incendie ou risques majeurs.

- **Kermesse :**

Les parents souhaitent remonter une nouvelle association de parents d'élèves en commun avec les parents d'élèves de maternelle. Une kermesse est envisagée. Une date est pressentie le 30 juin après l'école de 16h30 - 18h30. Le principe resterait sur le même que celui des années précédentes (sans barbecue) avec des stands de jeux pour les enfants, tenus par des parents bénévoles et des ventes de boissons et de gâteaux.

3- CLASSE DECOUVERTE

Comme indiqué précédemment, une classe découverte sur le thème de l'environnement est proposée à tous les élèves de l'école. L'organisation de cette classe découverte est un projet exceptionnel.

Les familles de 90 élèves (sur 95) ont donné leur accord de principe pour préinscrire leur enfant.

Ce séjour aura lieu au centre de Clairsapin aux Arrentès de Corcieux (88) du 5 au 7 juin pour 23 CP/CE1 et 21 CE1/CE2 et du 7 au 9 juin pour 23 CE2/CM1 et 23 CM1/CM2. Les 5 enfants non inscrits pourront être accueillis dans l'école au sein des deux classes restantes.

Une réunion d'information aura lieu au printemps pour présenter aux familles le centre, les activités proposées, le planning et les accompagnateurs.

Le coût de ce voyage revient à 204,45€ par élève et le projet de financement, voté au conseil municipal du 25 janvier 2023 se déclinera ainsi :

	Prix unitaire	Nombre de part.	TOTAL
Participation de la Mairie	8 000,00 €	1	8 000,00 €
Participation des familles	98,00 €	90	8 820,00 €
Participation coopérative scolaire	1 000,00 €	1	1 000,00 €
participation ex-PREAU	580,00 €	1	580,00 €
TOTAL			18 400,00 €

La participation financière de la mairie initialement prévue autour de 10 000€ a été revue à la baisse et s'établira finalement à 8000€. Mme Pecorari précise qu'avec les subventions accordées dans le cadre du CCAS et l'indemnité accordée aux enseignants, l'enveloppe globale de 10 000€ sera tout de même approchée.

La mairie s'est engagée à subventionner à part égale le séjour des enfants flévillois et extérieurs et ce, **pour la dernière année**. Cette participation financière communale était conditionnée par le déblocage d'une enveloppe exceptionnelle de 1000€ de la part de la coopérative scolaire ainsi que par le reversement intégral des bénéfices de la kermesse menée en 2022 par l'ex-association du Préau.

L'équipe enseignante s'interroge sur cette condition imposée par la mairie et souhaiterait avoir des éclaircissements à ce sujet. Mme Pecorari indique que c'était une condition décidée par les élus de la commission Affaires scolaires – Enfance – Jeunesse pour qui le coût de 98 euros à payer par les familles devait être un seuil maximum à ne pas dépasser. Elle précise par ailleurs qu'il a été nécessaire d'argumenter pour convaincre de l'intérêt pédagogique du projet pour les plus jeunes comparés aux plus grands. La fréquence des classes découvertes a aussi été interrogée.

Les années précédentes, des associations de parents d'élèves ont mené diverses actions telles que kermesse, brocante des enfants, loto, etc. qui permettaient de récolter de l'argent pour le compte de la coopérative.

Les enseignantes organisent toujours le marché d'hiver qui permet aussi de récolter de l'argent.

C'est l'ensemble des bénéfices de ces manifestations qui permettent aujourd'hui le déblocage de ces 1580€. L'équipe enseignante attire l'attention de tous sur le fait que la coopérative scolaire fait un effort conséquent en débloquant cette somme.

4- POINT BUDGET

Les comptes de la coopérative scolaire et de l'USEP ont été présentés lors de ce conseil. Chaque année, ils sont vérifiés et validés par des vérificateurs aux comptes. Cette année, ce sont Mmes Page (maman d'élève) et Mme Renier (enseignante) qui les ont vérifiés en octobre 2022. Mme Duhaut les tient à disposition des parents qui souhaiteraient les consulter à l'école.

L'école a jusqu'à présent fait le choix de ne pas demander de participation aux familles pour la cotisation à l'USEP mais Mme Duhaut explique que l'adhésion à l'USEP54 a un coût important pour la coopérative (5,95€ par enfant et 18,60€ par adulte).

Concernant le budget fourni par la mairie (fournitures scolaires, entretien des locaux, électricité, chauffage, transports scolaires, etc.), il s'élève à environ 1500€ par élève cette année.

Mme Pecorari a interrogé l'équipe enseignante sur l'utilisation de l'ENT One à l'école car l'abonnement de 3 ans arrive à échéance à la fin de l'année scolaire. Mme Duhaut questionnera les enseignantes quant à leur usage de cet outil numérique pour les années à venir.

5- TRAVAUX - FINANCEMENT MAIRIE

Un visiophone a été installé dans l'école mais il n'est pour le moment pas opérationnel. Les services techniques doivent en effet attendre la livraison d'une nouvelle poignée fixe qui sera installée côté intérieur afin que l'on puisse laisser la porte déverrouillée mais qu'elle ne soit pas ouvrable par un élève depuis l'intérieur de l'école. M. Paquin, en charge de ce dossier a relancé l'entreprise le 24 janvier. Il faut impérativement un dispositif pour être certain que la porte se referme après le passage des élèves.

Une nouvelle serrure va être installée pour éviter le frottement des nouvelles clés dans la porte qui donne sur la rue Jean Royer.

Un porte-manteau placé à hauteur d'adulte à côté de la salle 6 s'est désolidarisé du mur. L'équipe enseignante demande à ce qu'il puisse être refixé.

Les enseignantes souhaiteraient que de nouveaux crochets soient installés dans le couloir en bas car les enfants manquent de place depuis que les trois salles de classe sont occupées.

Une table d'élève est bancal dans la classe 6 (un ergot cassé). Il faudrait pouvoir la remplacer prochainement. Un post-it sera mis sur la table pour la repérer.

Le volet de la classe 6 a commencé à être réparé mais il faudrait finir pour qu'il puisse être fermé.

Les enseignantes aimeraient qu'un plan de renouvellement du matériel informatique vieillissant soit discuté et prévu au budget des années à venir (ordinateurs fixes présents dans les classes et dans le bureau de direction).

Suite aux travaux de rénovation et au déplacement du bureau de direction, il serait intéressant de prévoir une isolation phonique entre la classe 1 et le bureau de direction.

6- PAROLE AUX ELUS

Aucun élément n'est ajouté par les élus.

7- QUESTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Aucun élément n'est ajouté par les parents d'élèves.

Rappel : la date du prochain conseil d'école est fixée au jeudi 22 juin à 17h45. Mme Duhaut demande si ce troisième conseil pourrait être avancé au mardi 20 juin. Les parents d'élèves élus se renseigneront auprès des autres parents d'élèves élus mais un autre événement aura lieu ce même jour (gala de danse). Il est proposé d'avancer l'horaire du conseil d'école à 17h30.

Mme Duhaut annonce qu'après avoir passé 5 très belles années à la direction de l'école élémentaire Jules Renard, elle cédera sa place à la rentrée 2023. Elle a en effet obtenu sa mutation pour la région Bretagne.

La séance est levée à 19h30.

Mme Duhaut

Mme Maire

Signatures des représentants de parents d'élèves :

Directrice :

Secrétaire :

